

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Mardi 11 février 2020, 19h25 Pétition sur le site du Sénat : déjà 3 300 signatures pour un bilan de l'euro.**

# COMMUNIQUÉ

11/02/20

**Pétition sur le site du Sénat :  
déjà 3 300 signatures pour un bilan de l'euro.**



Bienvenue sur la plateforme

 **pétitions**  
du Sénat



**Dresser le bilan de l'Euro et évaluer ses effets sur la  
société française**

Mission de contrôle

Période de recueil des signatures

30/01/2020 - 30/07/2020

# COMMUNIQUÉ

11/02/20

**Pétition sur le site du Sénat :  
déjà 3 300 signatures pour un bilan de l'euro.**



Bienvenue sur la plateforme

 **pétitions**  
du Sénat



**Dresser le bilan de l'Euro et évaluer ses effets sur la  
société française**

Mission de contrôle

Période de recueil des signatures

30/01/2020 - 30/07/2020

Un adhérent de l'Union populaire républicaine (UPR) a lancé il y a une semaine une pétition sur le site du Sénat nouvellement créé à cet effet pour demander à la Haute Assemblée de diligenter une mission de contrôle qui devra

## Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~  
dresser un bilan de l'euro et évaluer ses effets sur la société française. ( <https://petitions.senat.fr/initiatives/i-137> )

François Asselineau a relayé cette pétition lundi 10 février par une vidéo sur UPR-TV en demandant aux adhérents et sympathisants de l'UPR, ainsi qu'à tout citoyen intéressé, de la signer.  
( <https://www.youtube.com/watch?v=6wDQeIMx9Bw> )

24 heures après cet appel, la pétition a déjà recueilli 3 300 signatures, sachant qu'il en faut 100.000 réunies sur un délai de 6 mois au maximum pour que la Conférence des Présidents du Sénat décide des suites à donner. Elle s'inscrit d'ores et déjà largement devant toutes les autres pétitions lancées sur le site du Sénat, en nombre de signatures.  
( <https://petitions.senat.fr/initiatives> )

François Asselineau tient à souligner la complexité imposée par le site du Sénat pour signer - impérativement par France Connect.

De nombreux internautes se sont plaints auprès de l'UPR d'avoir dû abandonner leur volonté de signer, ne comprenant pas comment cela fonctionne. Des Français expatriés soulignent qu'étant hors de France depuis longtemps, ils ne peuvent pas fournir les données demandées.

On peut certes comprendre le souci du Sénat de disposer d'un système de signature sécurisé permettant de s'assurer que la même personne ne peut pas signer la pétition plusieurs fois. Cependant, la complexité de ce système nouveau et peu habituel ne peut que décourager d'éventuels pétitionnaires, et n'en rend que plus ardue la tâche de rassembler 100.000 signatures.

En outre, il est indiqué que la conférence des Présidents du Sénat n'est en aucun cas obligée de donner droit à la demande formulée par une pétition qui franchirait ce cap, déjà très difficile à atteindre compte tenu du système de validation, des 100.000 signatures.

François Asselineau invite par conséquent le Sénat à réviser son dispositif :

- soit en abaissant le seuil des pétitions à un nombre plus raisonnable de 10 000 signatures, laissant alors à la conférence des Présidents la faculté de retenir ou d'écarter les pétitions selon son bon plaisir,

- soit en maintenant le seuil au niveau très élevé de 100 000 signatures, mais en garantissant alors que, lorsque ce seuil est atteint, il doit être systématiquement donné droit aux demandes formulées dans la pétition, sans que la conférence des Présidents puisse s'y opposer.

## **Union Populaire Républicaine | UPR**

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~  
Imagine-t-on en effet que 100 000 citoyens français fassent d'eux-mêmes la démarche assez complexe de saisir le Sénat pour réclamer une mission de contrôle (en l'espèce un bilan de l'euro après 20 ans) et que tout cet effort, étalé sur plusieurs mois, se solde par une simple fin de non-recevoir de la conférence des Présidents, sans appel possible ?

La crédibilité de tout ce dispositif en serait alors ruinée et les Français se détourneraient encore davantage des institutions censées les représenter.